

Objet : 10^{ème} édition de la Semaine de la Mobilité, en Région wallonne :
- Concours de dessins collectifs, à destination des classes de 1^{ère} à la 4^{ème} Primaire.

Réseaux : tous

Niveaux et services : primaire, ordinaire ou spécialisé.

Période : Année scolaire 2009-2010

- Aux Directions des écoles primaires ordinaires ou spécialisées organisées par la Communauté française ;
- Aux Directions des écoles primaires ordinaires ou spécialisée subventionnées par la Communauté française.

Pour information :

- Aux Membres du Service de l'Inspection pour l'enseignement fondamental ordinaire ;
- Aux Membres du Service de l'Inspection pour l'enseignement spécialisé ;
- Aux Associations de Parents.

Autorités : Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique
Signataire(s) : Jean-Pierre HUBIN
Gestionnaires : Administrateur général
Personne(s)-ressource(s) : Fabrice DELOOZ(fabrice.delooz@cfwb.be)

Nombre de pages : 9

Annexes : 3

Téléphone pour duplicata :

Mots-clés :

Circulaire

informative

<u>Emetteur</u>	Administration de l'Enseignement et de la Recherche scientifique		Monsieur Jean-Pierre HUBIN
<u>Destinataires</u>	Etablissements d'enseignement primaire situés en Région wallonne		
<u>Contact</u>	Monsieur Fabrice DELOOZ	02.690.81.40	fabrice.delooz@cfwb.be
<u>Document à renvoyer</u>	Non		
<u>Date limite d'envoi</u>			
<u>Objet</u>	10^{ème} édition de la Semaine de la Mobilité, en Région wallonne : - Concours de dessins collectifs, à destination des classes de 1^{ère} à la 4^{ème} primaire.		

Madame, Monsieur,

Par la présente, je souhaite porter à votre connaissance la tenue de la 10^{ème} édition de la Semaine de la Mobilité, organisée par la Région wallonne, qui se déroulera du 16 au 22 septembre 2009.

Celle-ci se déclinera en deux types d'actions :

- pour les classes de la 1^{ère} à la 4^{ème} année de l'enseignement primaire : l'organisation d'un concours de dessins collectifs sur le thème de la mobilité,
- pour le premier degré du secondaire ainsi que pour les 5^{ème} et 6^{ème} années de l'enseignement primaire : la diffusion d'un document pédagogique sur la mobilité, « le Passeport Mobilité » réalisé à l'attention des élèves.

Vous trouverez, ci-joint, les informations pratiques relatives au concours de dessins collectif, les coordonnées des personnes de contact au sein du Service public de Wallonie ainsi que le bulletin de participation à celui-ci.

Les informations concernant la diffusion des « passeports mobilité » vous parviendront ultérieurement.

En vous souhaitant bonne réception de ces éléments d'information, je vous prie , Madame, Monsieur, d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

L'Administrateur général,

Jean-Pierre HUBIN.

La 10^{ème} édition de la Semaine de la Mobilité, organisée par la Région wallonne, se déroulera du 16 au 22 septembre 2009.

Cette année, l'accent sera mis sur les déplacements des plus jeunes, acteurs de la mobilité de demain.

En effet, trop souvent les voitures encombrant les abords des écoles et y mettent en danger les usagers faibles. Les problèmes de mobilité et de sécurité à proximité des écoles sont ainsi devenus, au fil du temps, une préoccupation majeure des pouvoirs publics.

De part sa notoriété grandissante, la Semaine de la Mobilité représente une réelle opportunité pour mener une sensibilisation accrue sur cette matière.

Dans cet esprit, les organisateurs de la Semaine de la Mobilité ont souhaité toucher les jeunes en proposant aux enseignants de profiter de cet événement pour aborder cette problématique en classe.

Pour ce faire, la Région wallonne propose, pour les classes de **la 1^{ère} à la 4^{ème} année de l'enseignement primaire** : un **concours de dessins collectifs** sur le thème de la mobilité.

Les meilleurs dessins, sélectionnés par un jury d'experts, seront récompensés et feront l'objet d'une exposition.

Intéressé par cette action?

Rendez-vous sur le site Internet <http://semaine.mobilite.wallonie.be> et inscrivez votre école ou votre classe avant le 15 juin 2009.

Vous pouvez également vous inscrire via le formulaire annexé au dossier de présentation que vous trouverez ci-joint.

La Semaine de la Mobilité est le moment idéal pour aborder le sujet, et pourquoi pas dans la lignée organiser des actions de sensibilisation avec vos élèves...

Si vous souhaitez de plus amples renseignements, vous pouvez contacter les personnes suivantes au sein du Service public de Wallonie :

Nathalie LAZZARO
081/77.31.01
nathalie.lazzaro@spw.wallonie.be

Ariane DUKERS
081/77.31.33
ariane.dukers@spw.wallonie.be

SEMAINE DE LA MOBILITÉ 2009 EN WALLONIE :
Du 16 au 22 septembre

Dossier de présentation des actions
« Mobilité scolaire »

Pour cette 10^{ème} édition, les organisateurs de la Semaine de la Mobilité ont souhaité mettre un accent particulier sur la mobilité et la sécurité aux abords des écoles.

Dans ce cadre, la Région wallonne propose pour **l'enseignement primaire exclusivement** :

Un concours de dessins est proposé aux classes de 1^{ère} à la 4^{ème} primaire.

Chaque classe réalisera librement un dessin collectif sur le thème de la sécurité aux abords de l'école, en mots et en images. Le dessin est collectif afin que les enfants puissent discuter du sujet avec leur professeur.

En octobre, une grande exposition sera organisée au CAMET (Centre administratif de la Région wallonne) à Namur. Les dessins les plus évocateurs y seront présentés.

Un jury de choix, constitué pour l'occasion, élira ensuite les meilleurs dessins sur des critères de créativité et d'originalité, ainsi que sur la qualité du message délivré. De nombreux prix récompenseront les meilleurs d'entre eux.

Pour les modalités de participation, consultez le règlement ci-joint.

Renseignements complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter :

Ariane DUKERS - Tél. : 081/77.31.33 – email : ariane.dukers@spw.wallonie.be

Nathalie LAZZARO - Tél. : 081/77.31.01 – email : nathalie.lazzaro@spw.wallonie.be

Pour aider les enseignants à préparer la matière ou pour tout besoin d'informations sur le domaine de la mobilité, il existe au sein de la Direction de la Planification de la Mobilité, un centre de diffusion et de documentation sur la mobilité (le CDDM).

Pour plus d'information sur le CDDM : <http://documentation.mobilite.wallonie.be>

Pour toute demande de documentation, vous pouvez contacter :

Brigitte Ernon – Tél. : 081/77.31.32 - email : centre-doc-mobilite@met.wallonie.be

BULLETIN DE PARTICIPATION AU CONCOURS DE DESSINS

« MOBILITE SCOLAIRE »

A remplir en ligne via le site <http://semaine.mobilite.wallonie.be>

Ou éventuellement à renvoyer par fax au 081/77.38.22

ou par courrier à l'adresse suivante : SPW - Direction de la Planification de la mobilité,
Boulevard du nord n°8 – 5000 Namur

COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE :

Nom :

Rue – n° :

CP :

Ville/Commune :

COORDONNÉE DE LA PERSONNE DE CONTACT:

Nom* :

Prénom* :

Rue – n° *:

CP *:

Ville/Commune * :

Téléphone fixe *:

Téléphone portable :

Fax :

Email :

Fonction *:

NOMBRE DE CLASSES PARTICIPANTES * :

* mentions obligatoires

ATTENTION : L'adresse prise en compte pour tout envoi de courrier sera l'adresse communiquée dans les coordonnées de la personne de contact. Si vous souhaitez que les courriers parviennent à l'école, veuillez reprendre l'adresse de l'établissement dans les coordonnées de la personne de contact.

Règlement

GRAND CONCOURS DE DESSINS

Article 1

Participants

Le concours s'adresse aux élèves de la 1^{ère} à la 4^{ème} primaire des écoles situées en Région wallonne, tous réseaux confondus. Les participations se font par classe, à raison d'un dessin collectif par classe. Ceci afin d'échanger les avis et informations utiles sur le sujet (à développer selon les souhaits de chaque professeur).

Article 2

Inscriptions

Les classes participant au concours de dessins sont invitées à s'inscrire au plus tard le 15 juin 2009, via le site Internet <http://semaine.mobilite.wallonie.be> ou en renvoyant le formulaire d'inscription annexé au dossier de présentation par fax au 087/77.38.22 ou par courrier à l'adresse suivante : Direction de la Planification de la Mobilité, SPW, 8 Boulevard du Nord à 5000 Namur.

Article 3

Déroulement

Le concours aura lieu durant la Semaine de la Mobilité, du 16 au 22 septembre 2009.

Les participants ont jusqu'au 30 septembre 2009 pour renvoyer leurs dessins à l'adresse suivante :

SPW- Direction de la Planification de la Mobilité,
Concours « Semaine de la Mobilité »
Boulevard du Nord 8
5000 Namur

Les dessins les plus évocateurs seront ensuite exposés au CAMET (Centre administratif de la Région wallonne).

A l'arrière du dessin figureront au crayon le nom de l'école et la classe participante, Chaque dessin sera accompagné d'une enveloppe fermée sur laquelle figureront les mêmes mentions (nom de l'école + classe).

Dans cette enveloppe on trouvera un document dactylographié reprenant :

- Le nom de l'école

- Le nom de l'enseignant
- Un numéro de téléphone de contact
- La classe qui a fait le dessin
- Le prénom des élèves ayant participé au dessin

Le concours sera officiellement clôturé le 30 septembre 2009 à 16 heures. Les dessins remis après ce moment ne pourront être pris en compte pour la participation au concours.

Article 4

Conditions pratiques

Les enfants travailleront obligatoirement sur une feuille de papier de format A2.

Les participants ont le libre choix des matières utilisées (encre, marqueurs, collage, écoline) **pour autant que celles-ci n'aient pas plus de deux millimètres d'épaisseur, ni qu'il n'y ait pas le moindre risque de craquelure**, les dessins pourraient être scannés et reproduits dans un calendrier. Etant donné que les dessins doivent pouvoir être reproduits, il est conseillé de privilégier les tons soutenus. Une fois le dessin terminé, les participants devront protéger leur dessin par un fixant (par exemple de la laque à cheveux).

Article 5

Le choix des dessins

Le choix des dessins gagnants sera fait par un jury de spécialistes.

Les critères de sélection utilisés pour choisir le dessin seront, à valeur égale :

- la qualité des idées émises par rapport à la thématique
- La créativité et l'originalité du dessin

Les dessins seront jugés sur base de deux catégories : 1^{ère} et 2^{ème} années et 3^{ème} et 4^{ème} années. Un nombre équivalent de dessins sera récompensé dans chacune des catégories. Néanmoins, les organisateurs se réservent le droit de les regrouper si le nombre de dessins reçus dans une des catégories est insuffisant.

Article 6

Projets gagnants

Les classes qui auront réalisé les meilleurs dessins se verront octroyer un lot pour l'ensemble de la classe.

Article 7

Le simple fait de participer au concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.